



Fédération Française de Tennis de Table

Comité Départemental de la Somme

Procès-verbal

**De l'Assemblée Générale ordinaire
Des clubs de la Somme
Du 31 Août 2019**

Procès-verbal de l'assemblée générale électorale des clubs de la Somme affiliés à la Fédération Française de Tennis de Table, tenue le 31 Août 2019, à la Maison des Sport d'AMIENS, de 15h00 à 17h00, sous la présidence de Romain REVAUX.

Clubs présents : Villers-Bretonneux PPC, Amiens LL, Abbeville AC, Feuquières en Vimeu TT, Friville Escarbotin-Belloy TT, Puzeaux AAE, Bouzincourt PPC, Pierrepont Sur Avre USL, Canchy ASC, Moreuil PPC, Ville Le Marcelet-Flixecourt TT, Poix de Picardie USTT, Domart Sur la Luce TT, Dreuil TT, Montdidier PPC, Roye PPC, Péronne TT, Longueau ESC, Fourdrinoy-Cavillon, Vauchelles ASV, St Fuscien TT, Vignacourt TT, CD Somme Corpo TT, Ribemont/Ancre TT, Eppeville TT, Plessier Rozainvillers SC, Muille PPC, Caix Rosières TT, Doullens Bernaville Boves ASTT

Clubs absents : Flaucourt ASL, Allery TT, Béthencourt US, Epagnette AS, Proyard TT, Amiens STT, Mers le Tréport Eu TT, Albert-Bray USOA, Saint Sauflieu ASL, Blangy-Bouttencourt SEP, TT, Saleux LL, Franvillers ATT, Fort Mahon Plage AAE, Combles FR, Tincourt Boucly FrC., Rue UP, St Valéry ASTT, Beauval TT,

1. Pointage des Associations

30 clubs présents (18 clubs absents) sur les 48 clubs du comité de la Somme affiliés durant la saison 2018-2019.

Cela correspond à 83 voix présentes sur 130 voix au total. Le quorum de 66 voix est donc largement atteint et l'assemblée ainsi que l'élection complémentaire peuvent se dérouler normalement.

En préambule de l'assemblée, Romain REVAUX souhaite la bienvenue aux représentants des clubs. Il présente à sa table M. Régis RECOUPE (Trésorier du comité), M. Christian PALIERNE (Président de la FFTT) et Mme Martine DRAY (Présidente du CD Oise TT) .Il excuse l'absence de Marcel GLAVIEUX pour le CDOS, remplacé par M. Dany TONNEAU Secrétaire Général, des représentants du Conseil départemental, de la DDCS de la Somme et de M. Alain GEST, Président d'Amiens Métropole.

Avant de dérouler l'ordre du jour de cette assemblée générale, Romain fait observer une minute de recueillement à la mémoire de tous les pongistes et de leurs proches disparus cette année, avec une pensée particulière pour des grandes figures du tennis de table samarien, Daniel GACQUER (secrétaire général du CD Somme) M. Hervé VANHUSE (Président de Longueau TT) , M. Patrick NIZET (élu abbevillois, élu à la ligue, JA...).

Le Président présente le sommaire du fascicule "Reflets -Août 2019 N°43" et le nouveau secrétaire général du CD Somme, à compter du ce jour : Didier PIGOT .

2. Adoption du dernier PV d'Assemblée Générale

Le Procès-verbal d'Assemblée Générale du 1 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport moral du Président

En qualité de Président, Romain présenter le traditionnel rapport d'activité.

La Somme a subi une baisse continue du nombre de licenciés depuis 2001, avec la saison précédente une stagnation des effectifs de -6 licenciés (1635 licenciés).

Cette année, le nombre de licenciés est en légère baisse stable (22 licenciés de moins, soit 1613 licenciés) et on constate une baisse des licenciés traditionnels (-27) qui nous ramène quasiment au niveau d'il y a 3 ans, et une stabilité des licenciés promotionnels (+5). C'est toujours inquiétant d'être en diminution, mais c'est une constante dans de nombreux comités, et l'on peut simplement se contenter d'avoir arrêté l'hémorragie, et repartir de l'avant pour atteindre l'an prochain les 1650 licenciés, voire les 1700 ?

Romain souhaite rappeler la possibilité des différents types de licences :

- Traditionnelle : les joueurs du club, réguliers, compétiteurs.
- Promotionnelle : les joueurs du club, réguliers ou pas, non compétiteurs
- Évènementielle : les personnes ayant pratiqué le tennis de table grâce au club, sur des actions menées par le club dans sa salle ou ailleurs.

Ce dernier type de licence a été beaucoup critiqué, car accusé de faire gonfler les chiffres. Si elle est gratuite, avec juste nom, prénom, date de naissance et commune, elle n'est pas comptabilisée dans nos statistiques d'une année sur l'autre pour le Comité. Prise en compte par la ligue et la fédé, elle permet à notre sport d'avoir plus de poids.

Il y a aussi un tout autre intérêt : montrer à tous que vous travaillez à la promotion de notre sport ! A tous, ça veut d'abord dire à vos élus locaux, vos mairies, le conseil départemental, l'état via l'agence du sport dont nous reparlerons plus tard, vos partenaires privés... A la ligue aussi, en montrant que les clubs samariens font des actions de promotion, et à la fédé enfin. Cela vous permet de justifier concrètement vos bilans d'action.

Le Championnat par équipes s'est bien déroulé, les clubs et correspondants ont bien pris l'habitude de saisir les feuilles de match sur le logiciel fédéral. Peu de retard, pas d'amendes, et quelques forfaits généraux, en nombre limité. Romain rappelle que la Départementale 4 est une division à part, puisqu'il est possible de s'inscrire en D3 ou en D4 pour une nouvelle équipe, d'où la mention « hors championnat » qui a pu surprendre. Il rappelle la création en deuxième phase d'une D2 du vendredi à la demande des clubs, ce qui permet d'étaler les rencontres du vendredi sur 3 niveaux, et donc de niveler et homogénéiser un peu les niveaux des équipes.

Concernant le Critérium Fédéral (compétition individuelle), on note une diminution de 19% des inscrits au premier tour, mais largement compensée les tours suivants, jusqu'à atteindre +28% par rapport à l'an dernier au tour 2 en adultes (45 inscrits au tour 2 en adultes). Romain remercie les clubs qui ont répondu à sa demande aux correspondants de rappeler cette

possibilité à leurs joueurs, d'insister qu'elle est davantage à la carte qu'avant, et qu'elle permet de jouer aussi gratuitement d'autres compétitions. Une bonne dynamique s'est installée en adultes, avec une belle ambiance à chaque tour et un niveau de jeu intéressant dans les deux divisions. Reste à pérenniser et à la généraliser aux jeunes, où la situation reste très inquiétante, en particulier les petites catégories.

Concernant les autres compétitions départementales, l'Open Féminin n'a pas attiré beaucoup de joueuses, malgré des tableaux variés. A nous de trouver une formule, des récompenses qui pourraient attirer les filles sur cette compétition.

Chez les Vétérans, les deux compétitions placées sur le fameux WE des gilets jaunes, comme pour les filles, ont connu un succès égal à l'année précédente. Peu d'inscrits à la Coupe Nationale Vétérans, mais toujours du monde sur le Critérium, deux compétitions qualificatives pour les échelons régionaux et nationaux.

Une déception sur les Coupes de la Somme, qui n'ont pas battu le record de fréquentation, comme nous en avons l'habitude, la faute à des dates dans le calendrier un peu difficiles, avec des ponts et d'autres actions en parallèle. Peut être aussi un essoufflement de la formule, nous verrons cette année si cela se confirme, pas de changement de formule prévu.

Les Finales par Classements sont toujours très prisées (66 inscrits, record de l'an dernier battu) Une autre agréable surprise a été celle des Championnats de la Somme (86 compétiteurs présents) qui a été davantage relayée, pour les 90 ans du Comité, et pour laquelle le comité a doté des bons d'achat afin de revaloriser la compétition, notamment en terme de têtes d'affiche.

Le Challenge PMB, qui se fait en fin de saison aussi, a été bien fréquenté, c'est une belle compétition pour les jeunes débutant. Dans le même type de compétitions, mais par équipe de 2, le Critérium PB et MCJ (qui se déroule en 3 tours, et que nous avons rebaptisé pour l'année à venir Coupe de la Somme PB et MCJ, en référence à son format coupe Davis) a été un succès, notamment par la participation de clubs qui profitent du soutien technique d'Aline HUCLEUX. Romain rappelle d'ailleurs que ce sont dans ces compétitions que le travail de détection peut se faire, afin d'inviter ensuite des jeunes ayant un certain talent sur les stages départementaux. Cela permet de les valoriser, de les faire progresser.

D'ailleurs, la compétition de référence, le Top Détection Départemental, est une compétition qui permet de les envoyer ensuite au niveau régional. Cette compétition a été mieux réussie cette année (28 participants), avec une mise en valeur des jeunes joueurs par le club recevant (nom prénom des joueurs) podium récompenses et lots pour les vainqueurs de chaque catégorie par le comité, soutenue par une baisse des frais d'inscription. Bien sûr, il s'agit de petites catégories (moins de 9 ans) et tous les clubs n'ont pas forcément de jeunes joueurs de cet âge. Mais si vous en avez, c'est une bonne compétition pour les confronter à des joueurs du même âge (demi-année même pour les garçons)

Les stages départementaux ont été un vrai succès et une vraie satisfaction, avec une formule sur sélections d'abord, puis sélection et ouvert à tous, en faisant des groupes d'âge différents. Un stage en internat est prévu cette saison sur Amiens, et nous envisageons un autre stage internat, très demandé par nos jeunes, sur Abbeville. Il faut surtout voir que nous avons pu créer un groupe de jeunes qui aiment se retrouver, avec des niveaux variés, mais qui travaillent bien, qui sont attentifs et progressent. Il y a une vraie cohésion et une bonne dynamique, qui a été un atout en fin de saison, nous verrons pourquoi.

C'est d'ailleurs le travail d'Aline dans les clubs, qui peut aussi permettre d'avoir de bonnes pratiques, et former ainsi des jeunes adultes qui pourront faire le relais d'Aline sur les clubs. Rappelez-vous que vous pouvez à tout moment nous contacter pour proposer un de vos jeunes

sur les stages, sans attendre les stages ouvert à tous. Un premier regroupement est prévu le 7 Septembre.

Et on en vient à la dernière compétition de l'année : les Interdépartementaux, où le comité de la Somme arrache in extremis la victoire, en battant l'Oise d'un point. L'objectif de regagner cette compétition avant la fin de l'olympiade est atteint, mais il faut surtout noter que c'est notre délégation complète qui nous fait gagner. Et si nous avons pu relativement facilement proposer une délégation complète, c'est aussi par le travail de lien, une réelle cohésion de groupe qui s'est fait toute l'année sur les stages.

Pour terminer, je vous rappelle les titres de Champion de France en doubles et de vice Champion de France de Luca TRASCU du club d'Abbeville en Benjamins.

4. Présentation du bilan financier 2018 / 2019

Régis RECOUPE présente les comptes relatifs à la saison 2018-2019.

Le compte de résultat laisse apparaître cette saison un total des produits d'exploitation globalement à l'équilibre qui est de (54382,71€ contre 46476,10€ en N-1), pour un total de charges d'exploitations de 55224,84€ contre 46373,02€ en N-1. En y intégrant produits et charges financières, le résultat de la saison 2018-2019 est de 137,17 €. Il explique que le Comité Départemental a pu compter sur les subventions par un dossier très fourni, auprès du Conseil Départemental. Toutefois, la tendance ne sera pas à long terme à l'augmentation des subventions. Le prévisionnel n'est pas à ce niveau. Il faut donc pouvoir compter sur des fonds propres, amenés pour l'essentiel par la licenciation.

La dotation aux provisions de 8000€ doit nous permettre de remplacer notre véhicule le moment venu.

Rien n'a été prélevé sur les réserves, ce qui permet d'envisager sereinement la continuité du CD Somme. Romain rappelle que les diminutions de subventions, en particulier le CNDS, sont encore d'actualité.

5. Rapport des commissaires aux comptes

Bernard NAUJOKS nous commente le bilan financier. Les commissaires aux comptes rappellent avoir procédé au contrôle en effectuant toutes les diligences nécessaires. Sur le bilan vérifié, clôturé au 30 juin 2019, il constate que le produit d'exploitation reflète la réalité. Il y a augmentation des charges d'exploitations compensée par une hausse perceptible au niveau des subventions. Ils notent la gestion saine de la trésorerie, en compte sur livret et part sociale. Les comptes annuels tels qu'ils sont présentés à l'assemblée sur le compte-rendu financier sont réguliers et sincères.

6. Budget prévisionnel 2019 / 2020

Régis présente un budget prévisionnel semblable à celui de l'an passé (51 500 € de produits et de charges), proche du bilan financier réalisé cette année, et s'appuie d'ailleurs sur les subventions, comptées à la baisse. Régis indique l'ajout de la ligne Interdépartementaux (qui sera organisée par le comité cette année), et la dotation aux amortissements plus élevée car

calculée sur 12 mois au lieu des 10 mois cette année. A noter que pour la saison 2019 -2020, le Conseil départemental va nous verser une subvention de 8 300 € et il est prévu une somme de 2000 € par le CNDS concernant le Comité.

Romain souhaite faire un point important sur le cas des actions subventionnés avant par le CNDS (Etat), et maintenant par l'Agence du Sport. Le comité, en partenariat serré avec la Ligue, a proposé des actions à la DRJS, mais nous n'avons pas encore de retour. Par contre, les clubs n'ont pas pu faire de demande, d'où l'envoi en mai d'un questionnaire sur vos actions et thèmes d'actions 2019. C'est le Comité qui répartira ensuite l'enveloppe sur la base d'actions réalisées en 2019. Vous recevrez vers octobre des documents du Comité à compléter fin décembre, afin de demander des subventions en rapport avec les thèmes sur lesquels nous nous sommes engagés avec la DR. Pour l'année 2020, nouveau changement, avec un pilotage fédéral.

Dans ce cadre budgétaire, Romain explique aussi l'usage qui va être fait pour les feuilles de match du championnat par équipes. Vous trouvez dans les enveloppes des feuilles doubles et des feuilles roses déjà détachées. Les feuilles doubles servent en phase 1, les roses en phase 2, il s'agit d'un fonctionnement intermédiaire vu la hausse des prix des feuilles (+ de 50 % d'augmentation soit 900 €).

L'objectif est de passer sur à l'application informatique GIRPE au plus vite. Des formations seront mises en place dans l'année, gratuites, dont la première se déroulera le 7 septembre à Amiens.

La mise en place de cette procédure permet d'économiser des frais postaux.

Le Président rappelle ainsi la démarche initiée par l'Etat sur la généralisation de la dématérialisation.

7. Quitus au trésorier

Le bilan financier 2018 / 2019 ainsi que le budget prévisionnel 2019/ 2020 sont adoptés à l'unanimité des présents.

8. Election complémentaire des membres du Comité Directeur

Un appel à candidature pour compléter le Comité Directeur a été lancé aux clubs en juillet dernier.

Le Comité Départemental n'a reçu aucune candidature.

9. Election du représentant à la Fédération Française de Tennis de Table

Le Comité Directeur propose de renouveler Yves TATE, suppléé par Romain REVAUX, qui sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

10. Election des commissaires vérificateurs pour l'année 2019 / 2020

Suivant la proposition du Comité Directeur, Bernard NAUJOKS et Philippe DEROBERT sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

11. Adoption des modifications aux statuts du comité

Les statuts ont été relus par la Fédération. La modification prend en compte les préconisations de la FFTT, en reprenant les mots proposés.

La modification des statuts est approuvée à l'unanimité.

12. Intervention des participants

Pas de questions dans l'Assemblée

13. Allocution des invités

Mme Martine DRAY (Présidente du CD Oise TT) souligne la pratique intéressante de la participation des Présidents des différents comités de la Ligue aux AG des comités de chaque département.

Il faut continuer nos actions communes pour développer le nombre de licenciés pour défendre le monde associatif face aux structures privés et profiter de la dynamique engendrée par les prochains Jeux Olympiques à Paris en 2024.

Mr Christian PALIERNE (Président de la FFTT) que la suppression du CNDS fait partie d'un environnement qui nous bouscule nécessitant une évolution constante de nos structures pour faire évoluer notre sport, notamment par une professionnalisation plus accrue.

Comme signalé précédemment, il faut savoir que certains sports développent des structures privés (le badminton, par exemple).

A ce titre les signaux provenant du monde politique et du gouvernement sont relativement inquiétants. Un rapport récent présente le sport comme un bien commun qui s'interroge sur le principe du paiement des licences ce qui remet en cause l'existence financière des associations.

Un projet de texte de loi prévu, à priori, en Octobre 2019, propose de renouveler le sport et dans son article 7 fait perdre d'une part la délégation de service public aux fédérations et d'autre part envisage que les statuts des fédérations sportives ne peuvent imposer que les membres adhérents des associations affiliées soient titulaires d'une licence sportive (principal revenu des fédérations). "Levée de boucliers" des présidents des fédérations sportives et remontée de leurs mécontentements auprès de conseillers de différents ministères.

Aujourd'hui, nous ne connaissons pas notre avenir. Une autre proposition de texte de loi en Mars 2019 suggère que tous les élus au niveau national, régional et départemental ne fassent pas plus de deux mandats. L'environnement bouge.

Cette incertitude remonte préalablement en Octobre 2017 lorsque le Président de la République envisage de rénover le monde sportif.

Un conseiller du Président a même rappelé que l'Etat a accompagné les fédérations pendant plus de 50 ans et que celles-ci doivent maintenant devenir autonomes et responsables. Mais l'autonomie est essentiellement financière. Or la FFTT n'est pas aujourd'hui suffisamment structurée, notamment dans les domaines de la communication et du marketing.

Le Tennis de Table doit simplifier son fonctionnement dans les compétitions individuelles et par équipes. Les élus doivent, pour ce faire, se remettre en question. Nous sommes dans un monde qui change.

Notre chance, par rapport à certains sports, est que notre sport est pluriel (compétitions et loisirs), convivial, transgénérationnel et que l'on peut jouer à tout âge. (le plus vieux des licenciés à 100 ans).

Il faut absolument que notre sport se développe grâce aux clubs et ne dépende pas que de la fédération.

C'est l'accueil dans les clubs, la disponibilité des bénévoles, la passion de chacun qui peut donner un engouement positif.

Une réflexion est à mener jusqu'à la prochaine AG en Janvier 2020 avec des représentants des régions et des départements sur non pas une nouvelle gouvernance et plutôt "qui fait quoi".

Le département proche des clubs a un avenir certain et un rôle fondamental doit porter la bonne parole et animer le réseau des associations tandis que la région doit, elle, coordonner les actions de l'échelon départemental.

Le niveau fédéral doit surtout être un niveau de compétence et de professionnalisation. C'est le rôle du nouveau Directeur Général recruté , cette année, de structurer notre organisation pour être au service des instances déconcentrés et des clubs. Nous ne communiquons pas assez sur la "vie interne" de nos actions , à tous niveaux.

En 2020 , il faut vendre notre produit (car c'est la compétitivité entre tous les sports) et fournir des services et des outils pour aider les clubs. Il faut des chefs de projet. Heureusement, la fédération internationale de tennis de table est la plus grosse des fédérations olympiques (224 pays).

Il faut savoir qu'en Juillet 2018 , un rapport dénommé " Cap 2022 " ou comité d'action 2022 qui a réfléchi sur la réforme de la Fonction Publique dont les agents doivent être plus proche des citoyens et plus performante. Parmi l'une des préconisations sur le sport ,il été dit que la création de l'Agence National du sport entrainerait la suppression du Ministère des Sports et l'extinction progressive du corps des professeurs de sport. (CTR , CTN ou entraîneurs nationaux) entraînement de nombreux soubresauts. L' ANS est né en Mars 2019 avec quelques mois de retard et se décompose en deux services : un service pour la haute performance et un autre service dédié au développement du sport regroupant les anciens du CNDS supprimé par un arrêté du 01/01/2019. L'Etat se désistant demande aux fédérations de proposer un projet fédéral allant jusqu'au clubs (des demande de clubs peuvent être regroupées).

pour gérer les dossiers de subvention relevant de l'ex CNDS (La FFTT a 3380 clubs et ont éligibles, pour l'année 2018, 370 dossiers au niveau des clubs, 60 dossiers au niveau des comités départementaux,18 dossiers au niveau des régions) en attente de décision.

Les fédérations font maintenant, administrativement, le travail de l'Etat (avec 18 salariés au siège !!) pour la répartition des subventions publiques avec la plus grande transparence possible.

La fédération ce sont surtout les instances déconcentrés et les clubs , en particulier. Le Président du comité départemental est le représentant du Président de la FFTT. La Fédération c'est l'affaire de tous.

Mr Dany TONNEAU Secrétaire Général du CDOS partage l'inquiétude du président de la FFTT sur l'avenir des structures et du personnel ,notamment au niveau de la DDCS et du CDOS et énonce les prochaines formations proposées par le centre de ressources et d'orientation pour les bénévoles.

14. Remise des récompenses

Le Challenge Jacques DERANGERE, qui récompense un dirigeant ou un joueur, est attribué à JF OBRY du club de VILLE LE MARCLET - FLIXECOURT.

Le Challenge Emilienne Hardy récompense le club d'AMIENS STT

Cette année, le Mérite Départemental est remis à :

Promotion Daniel GACQUER

- Arnaud BELGUEUL TT MERS TREPORT EU
- Alain CAUMARTIN VILLERS BRETONNEUX PPC
- Hugues LEBRUN VILLE LE MARCLET - FLIXECOURT.
- Vincent MORGAN TINCOURT BOUCLY
- Jean MAHAUT MOREUIL PPC

La Coupe de la Somme Gaston HARDY (Moins de 1200 points) est décernée à AMIENS LL

La Coupe de la Somme André DEBOUBERT (Moins de 1800 points) est décernée à ALBERT-BRAY USOA

La Coupe de la Somme André TROUVE (moins de 2400 points) revient à EPPEVILLE TT

La Coupe de la Somme Yves LEFEBVRE (moins de 3000 points) est remise à BOUZINCOURT PPC

15 . Clôture de l'Assemblée Générale

Romain remercie tous les représentants de club et leur souhaite une excellente saison. Il clôture la présente assemblée et convie ses membres au pot de l'amitié offert par le Comité.